

Projet de procès-verbal de la 24^e assemblée générale annuelle de Compétence Culture

21 septembre 2023 de 9 h 22 à 11 h 07

Fabrik 8

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Julien Silvestre souhaite la bienvenue aux délégué.e.s votants —ces personnes forment le quorum — et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 22.

La liste des membres actifs compte 67 associations et regroupements. 36 personnes sont présentes à titre de délégués votants (8 en virtuel et 28 en présentiel).

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Julien Silvestre, appuyé par Dominic Trudel, propose de mandater Monsieur Michel Létourneau comme président d'assemblée. **ADOPTÉ.**

Monsieur Michel Létourneau rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire de l'AGA.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée mentionne qu'un point a été omis par inadvertance à l'ordre du jour : le choix de l'auditeur ou de l'auditrice. Il suggère à l'assemblée de l'ajouter en point 9 entre la Présentation du plan d'action 2023-2024 et Élection et adoption de la liste des administratrices et administrateurs 2023-2024.

Julien Silvestre, appuyé par Stéphane Chagnon, propose l'adoption de l'ordre du jour, avec l'ajout du point choix de l'auditeur ou de l'auditrice. **ADOPTÉ.**

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 22 septembre 2022

Stéphane Chagnon, appuyé par Geneviève Lauzon, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 22 septembre 2023. **ADOPTÉ.**

5. Rapport du président

Julien Silvestre présente son rapport de président. L'année 2022-2023 a été une année hors du commun, notamment avec le renouvellement de l'Engagement tripartite et l'annonce de la transition vers le programme Intervention-Compétences. Il rappelle que 2022-2023 était la 5e année de la bonification du Modèle de coordination de la formation continue — Stratégie

nationale sur les ressources humaines 2018-2023. Il remercie les administrateurs et les administratrices pour leur apport et leur engagement. Le président remercie et souligne la contribution des membres qui ont quitté en cours de mandat et ceux et celles qui ne renouvelleront pas leur mandat. Il remercie les administrateur.trice.s sortant.e.s

Un remerciement tout particulier est fait à Christine Bouchard pour sa participation au conseil d'administration de Compétence Culture et son apport important au développement de Compétence Culture à titre de présidente pendant cinq années.

Pour plus de détail, voir sur le rapport du président dans le [Rapport annuel 2022-2023](#).

6. Rapport de la directrice générale

Pascale Landry commente le Rapport annuel 2022-2023. Le rapport précise que les résultats seront présentés par les membres de l'équipe de Compétence Culture et selon les cinq orientations et qui posent les balises des actions de Compétence Culture et de tous les comités sectoriels.

Elle invite des membres de l'équipe de Compétence Culture à venir faire un bref retour sur les projets réalisés en 2022-2023 : Julien Audet et Sébastien Gédéon présentent Cultive.ca, Madeleine Philibert et Yoan Leviel tracent les grandes lignes de la phase 2 du projet de valorisation des métiers, Culture et moi, Fabienne Sacy et Andrés Cuéllar présentent, à partir de la matrice des compétences du futur les activités de développement des compétences réalisées par Compétence Culture et finalement Maryse Brassard-Lévesque et Elsa Fortant présentent les projets d'études.

La direction remercie l'équipe de Compétence Culture pour leur travail sans relâche et leur contribution dans l'atteinte de la mission du comité sectoriel. Un remerciement spécial à Maryse Gervais qui a pris la décision de relever d'autres défis professionnels. De 2007 à 2023, Maryse Gervais a porté des projets majeurs et a été une collègue inspirante, autant pour l'équipe que pour les coordonnateur.trice.s à la formation continue.

Pour plus de détails, voir le [Rapport annuel 2022-2023](#) et la [présentation PowerPoint de l'AGA de septembre 2023](#).

7. Rapport de la trésorière et de l'auditeur

La trésorière fait une mise en contexte et rappelle que les états financiers au 31 mars 2023 et le rapport spécial ont été adoptés par le conseil d'administration, signés par la trésorière et le président, puis déposés à la CPMT conformément à l'échéance du 30 juin.

- Les États financiers ont été réalisés par la firme Roland Naccache et adoptés par le CA (24 mai 2023). Elle souligne que 2022-2023 a été une seconde année d'augmentation importante du budget.
- Produits 3 839 517 \$ (+43 %)

- Charges 3 821 430 \$ (+ 43 %)

L'année se termine avec un excédent de 18 087 \$ (14 276 \$ en 2021-2022)

La hausse des produits/charges s'explique par la réalisation de projets d'envergure (Culture et moi et Culture en action). Elle souligne la part de plus en plus importante que prend le financement d'activités par des projets ponctuels.

En ce qui concerne la cible de 10 % de revenus d'autres revenus (excluant les subventions) attendue par la Direction du développement des compétences et de l'Intervention sectorielle (DDCIS), elle n'est que de 3,9 %. Ceci n'a toutefois pas d'impact négatif.

Compétence Culture a eu une augmentation importante de la valeur en temps et services (opérations non monétaires et non comptabilisées dans les États financiers): 164 365 \$ (+79 %). Cette hausse s'explique principalement par les activités de Culture en action. Elle souligne également qu'un sondage auprès des organisations participant au Modèle de coordination de la formation continue a permis de constater que les dépenses directes et en services, faites par les promoteurs s'élèvent à près de 1,9 M \$.

Pour plus de détails, voir le Mot de la trésorière dans le [Rapport annuel 2022-2023](#)

Le président d'assemblée accueille Monsieur Roland Naccache, auditeur. L'auditeur est invité à faire la présentation du rapport financier au 31 mars 2023. Monsieur Naccache précise que les états financiers sont acceptés sans réserve. L'auditeur présente les pages 4, 6 et 7 des états financiers au 31 mars 2023.

Il souligne cette année encore l'excellente collaboration de l'équipe de Compétence Culture et de l'équipe de Deneault Robillard.

Voir : [États financiers au 31 mars 2023](#)

Lors de la période de questions, la directrice générale et la trésorière répondent aux questions et commentaires des membres.

Question : Une membre demande à savoir quand les fonds liés à Intervention-Compétences seront inclus dans les états financiers.

Réponse : Les sommes liées à Intervention-Compétences seront aux États financiers 2023-2024 (31 mars 2024)

Commentaire : Un membre souligne l'augmentation de l'Entente-cadre et le signal positif que cela envoie.

Réponse : L'augmentation de 2022-2023 découle du financement d'un poste financé par projet, dorénavant intégré à l'Entente-cadre (équivalent d'une subvention de fonctionnement ou de mission).

Question : Quelles sont les opérations non monétaires dans les états financiers ?

Réponse : Les opérations non monétaires sont principalement du temps de réunion et quelques prêts en services.

Question : Un membre demande à savoir quand les états financiers ont été adoptés par le CA.

Réponse : Les états financiers ont été adoptés au CA du 24 mai 2023.

Pause et reprise de l'AGA à 10 h 38

8. Présentation du plan d'action 2023-2024 de Compétence Culture

La directrice générale présente le Plan d'action 2023-2024. Le plan d'action est résumé selon les cinq orientations qui structurent le travail des CSMO. Elle rappelle qu'à cette date-ci, le plan d'action est entamé depuis déjà cinq mois.

Avant de passer à une présentation synthèse des actions par orientation, la directrice générale rappelle que 2023-2024 est une année de planification stratégique. Elle souligne que certaines actions du Rendez-vous annuel de 2023 sont en lien avec l'exercice de planification stratégique et que les membres seront invités prochainement à participer à un sondage.

La directrice présente, avec une présentation PowerPoint à l'appui, les principales actions prévues en 2023-2024.

Orientation 1 : Assurer une représentativité du secteur

- Membrariat: Avoir un membrariat diversifié, ayant une représentation patronale et une représentation de la main-d'œuvre au conseil d'administration : S'assurer que tous les postes soient pourvus.
- Gouvernance : Préparer un calendrier d'action visant des travaux de révision quant au membrariat et à la composition du CA et évaluer la pertinence d'avoir d'autres observateurs.trice.s au conseil d'administration.
- Mise en candidature et les processus d'intégration : renouveler l'approche de campagne de mise en candidature et les processus d'intégration.

Orientation 2 : Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires

- Rendez-vous annuel : Élaborer et réaliser des activités adaptées au contexte (ateliers de planification stratégique, célébration du 25e anniversaire de Compétence Culture, valorisation des membres avec les Prix Je célèbre donc je suis et activités de concertation pour le programme Intervention-Compétences).
- Phase 2 d'Intervention-Compétences : Poursuivre le travail en comités et les consultations.
- Culture en action : Évaluer les actions possibles, dans le contexte de l'arrivée d'Intervention-Compétences (report d'une coordination de la mise en œuvre).
- Réseau des CSMO : Participer aux travaux des trois pôles d'expertises: numérique, développement durable, IMT).
- Réseau des ADN : Accentuer les liens avec le Réseau des ADN.

Orientation 3 : Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences

- Norme libraire : Maintenir des activités liées à la Norme et poursuivre les travaux liés à sa révision.
- Cultive.ca : Revoir le modèle d'affaires de Cultive et mettre en opération Cultive.ca/emplois : une opportunité et une action priorisée dans le Plan d'action pour les ressources humaines.
- Activités de développement des compétences du CSMO : Concevoir et réaliser des activités de formation : pédagogie, technopédagogie, transition numérique, transition verte, ÉDI, gestion de la formation (cycle, marketing, aspects contractuels), Parcours DG an 2, MOOC sur la découvrabilité des produits culturels.
- Formation initiale : Participer à la révision de programmes (sur invitation).
- Culture et moi : Poursuivre des activités de valorisation des métiers, avec la phase 2 de Culture et moi (FDRCMO) — 5 métiers — en collaboration avec Pôle Synthèse.
- Modèle de formation continue : Mettre en place des actions favorisant la collaboration et la concertation entre promoteurs.
- Intervention-Compétences : Procéder aux ajustements découlant des conditions du renouvellement de l'Engagement tripartite 2023-2027: Phase 2 d'Intervention-Compétences.

Isabelle l'Italien et Éric Boulanger font un résumé des étapes de travail prévues pour la phase 2 d'Intervention-Compétences: établissement du cadre de travail et consultation, établissement des principes opératoires, adaptation et développement des processus, conception et application d'une stratégie de déploiement. Les deux membres de l'équipe d'Intervention-Compétences exposent également la structure de gouvernance du programme et les comités impliqués.

Orientation 4 : Contribuer au renforcement et à l'amélioration des pratiques en gestion des ressources humaines

- Culture en action : Présenter le plan d'action et procéder à sa traduction.
- Parcours DG an 2 : Concevoir et réaliser les activités liées à ce programme (communauté de pratique, codéveloppement, formation et accompagnement).
- Communauté de pratique RH : Soutenir la logistique du Réseau des directions RH de grandes organisations culturelles.

Orientation 5 : Contribuer à l'enrichissement de la connaissance et diffusion de l'information stratégique

- Études sectorielles : Mettre en pause le cycle d'études sectorielles d'identification des besoins de formation continue par chaîne (pause en raison du travail occasionné par l'arrivée du Programme Intervention-Compétences).
- Études régionales : Relancer le cycle d'études régionales d'identification des besoins de formation continue (en attente de confirmation du financement de la part du MCC).
- Norme libraire : Réaliser l'analyse de profession de profession Libraire.

Pour plus de détails : [voir la présentation PowerPoint de l'AGA de septembre 2023.](#)

9. **Choix de l'auditeur**

La trésorière mentionne que les membres du conseil d'administration et la direction générale sont très satisfaits du travail de Roland Naccache. Son mandat de trois ans se termine cette année. En 2023-2024 Compétence Culture sera dans un contexte de croissance budgétaire, notamment avec la gestion du programme Intervention-Compétences doté d'une enveloppe de 5 millions. Dans le contexte actuel, changer de firme n'est pas souhaitable.

Madeleine Perron, appuyée par Gabrielle Desbiens, propose de renouveler pour un an (2023-2024) le mandat d'audit de nos états financier auprès de la firme Roland Naccache et Associés et pour les années 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 d'aller en appel d'offres. **ADOPTÉ.**

10. **Élections**

L'avis de convocation du 1^{er} septembre contenait la liste et les lettres de dix (10) candidatures éligibles pour dix (10) postes à combler.

Liste des mandats en cours et des candidatures — postes en élection — septembre 2023

Arts de la scène (4 postes/5 postes)

- Poste 1 : Thérèse Ghobriel
- Poste 2 : Marilyn Carnier
- Poste 3 : Julie-Anne Richard
- Poste 5 : Jon Weiss

Audiovisuel et Enregistrement sonore (2 postes/3 postes)

- Poste 7 : Lyette Bouchard
- Poste 8 : Chloé Giroux-Lachance

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques (2 postes/2 postes)

- Poste 9 : Julien Silvestre
- Poste 10 : Catherine Bodmer

Littérature, Muséologie et patrimoine (1 poste/2 postes)

- Poste 11 : Stéphane Chagnon

Territoires (1 poste/2 postes)

- Poste 13 : Nancy Bélanger

Le nombre des candidatures correspondant au nombre de postes, les personnes sont élues par acclamation.

Vincent Séguin, appuyé par Catherine Blanchette, propose d'adopter la liste des dix (10) administratrices et administrateurs. **ADOPTÉ.**

Tous les postes sont pourvus. Julien Silvestre félicite et remercie les administratrices et administrateurs qui composeront le conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

Arts de la scène (5)

Poste 1 : Thérèse Ghobriel
Poste 2 : Marilyn Carnier
Poste 3 : Julie-Anne Richard
Poste 4 : Vincent Ranallo
Poste 5 : Jon Weiss

Audiovisuel et Enregistrement sonore (3)

Poste 6 : Catherine Blanchette
Poste 7 : Lyette Bouchard
Poste 8 : Chloé Giroux-Lachance

Arts visuels, Métiers d'art et Arts numériques (2)

Poste 9 : Julien Silvestre
Poste 10 : Catherine Bodmer

Littérature, Muséologie et patrimoine (2)

Poste 11 : Stéphane Chagnon
Poste 12 : Geneviève Lauzon

Territoires (2)

Poste 13 : Nancy Bélanger
Poste 14 : Madeleine Perron

Observatrice DDCIS

Maïmouna Kébé

Le président rappelle qu'une première rencontre du CA suivra l'assemblée générale.

Il remercie les membres qui ont poursuivi ou renouvelé leur mandat. Il remercie et souhaite la bienvenue aux membres pour qui il s'agira d'un premier mandat.

Parole aux membres

Plan d'action RH et financement

Une membre demande à avoir plus d'informations quant à la rencontre entre le ministre de la Culture et Compétence Culture.

La directrice générale informe les membres que le ministre a été invité à être présent au rendez-vous annuel 2023, mais que son agenda ne lui permettait pas d'être avec nous.

Le plan d'action pour les ressources humaines en culture suscite des réactions positives (collaborations, processus, participation, concertation du secteur, vision globale et identification d'enjeux communs). On reconnaît le sérieux et la valeur de la démarche et des besoins, mais le ministre mentionne que dans le contexte budgétaire difficile, nous devons établir des priorités et faire des choix. Il n'y a pas d'engagement quant aux sommes disponibles. Il est toutefois mentionné que le financement des activités liées à la formation continue en culture a été préservé.

Le président rappelle que le Plan d'action RH est le plan de l'ensemble du milieu et que chacun doit faire un travail de représentation. Compétence Culture devra voir comment faire des représentations pour promouvoir l'ajout de fonds supplémentaires.

La directrice générale précise que Compétence Culture a été en lien avec les bailleurs de fonds du monde de l'emploi pour sensibiliser ceux-ci à l'impact des modifications de certains programmes, notamment les subventions salariales ou programmes de Services Québec permettant l'embauche de consultant.e.s. Elle suggère que ces enjeux pourraient nécessiter une entente interministérielle (Emploi et Culture).

Une autre membre informe les personnes présentes que les membres de la Coalition le cœur du Québec se rencontrent la semaine prochaine : le secteur culturel ne doit pas accepter qu'il n'y ait pas de fonds supplémentaires en culture et que le statu quo n'est pas acceptable. Ce discours devra être porté cet automne.

Les enjeux importants appellent à la solidarité.

Intervention-Compétences

Une membre félicite l'équipe de Compétence Culture pour sa persévérance et ses actions dans le contexte de l'arrivée rocambolesque du programme Intervention-Compétences.

Un autre membre souligne et remercie les équipes compétentes et bienveillantes de Compétence dans un contexte de gestion de changement. Il remercie l'équipe de Compétence Culture et mentionne que le travail de Compétence Culture est une source d'inspiration.

Partenariats

Une membre désire savoir si les liens entre Compétence Culture et l'industrie touristique sont maintenus.

La directrice générale précise qu'il n'y a pas de liens officiels avec le tourisme, hormis des liens et des affinités avec la sous-ministre Mme Audrey Murray, autrefois présidente de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et par le fait que des rencontres entre CSMO impliquent des conversations entre le CSMO en tourisme et Compétences Culture.

Le président rappelle que le secteur culturel gagnerait à travailler de manière moins cloisonnée, partout sur le territoire, mais aussi dans une approche plus transversale et avec plusieurs autres

secteurs: tourisme, entrepreneuriat, éducation, etc. Cela serait important de prendre en considération dans le développement de partenariats.

11. 3Levée de l'assemblée

Le président d'assemblée remercie les participant.e.s et déclare la fin de l'assemblée à 11 h 07.

Il les invite à rester en place pour la présentation des activités qui vont suivre.

Pascale Landry
Secrétaire